



Instructions pour les villes
candidates au

DEFI DES
VILLES
UNE
HEURE
POUR LA
TERRE

**EARTH HOUR
CITY CHALLENGE**

Table des Matières

INTRODUCTION	1
Le Défi des Villes <i>Une Heure pour la Terre</i> (Le Défi) – Contexte et objectifs	1
Le processus et les critères d'évaluation du Défi	2
Comment participer au Défi	3
Inscription au Défi sur le cCCR	4
 LA SAISIE DE DONNEES POUR LE DÉFI	 5
Informations sur la ville	5
Engagements de la ville	5
Performance de la ville	5
Actions de la ville	5

Le Défi des Villes *Une Heure pour la Terre* (Le Défi) – Contexte et objectifs

A l'heure actuelle, on relève des taux d'urbanisation en augmentation constante dans le monde entier. De fait, les villes sont déjà responsables de 70% des émissions de CO₂ découlant des énergies fossiles. D'ici 2050, plus des deux-tiers de la population mondiale vivra dans des zones urbaines. Sur les trente prochaines années, on prévoit des investissements de l'ordre de USD 350 mille milliards dans l'infrastructure urbaine. Si chaque habitant de la planète menait le train de vie d'un citadin moyen vivant dans un pays développé, l'humanité nécessiterait plus de trois planètes pour subvenir à ses besoins en ressources naturelles et pour absorber les émissions de CO₂ que ceci entraînerait.

Si les investissements urbains maintiennent cette trajectoire du *business as usual* (BAU), notre dépendance aux énergies fossiles ne fera que s'accentuer à mesure que les infrastructures et les modes de vie énergivores se généralisent. Ils finiront ainsi par s'approprier plus de la moitié du budget carbone de l'humanité en à peine 30 ans, forçant des milliards de personnes à payer les coûts économiques, sociaux et écologiques du verrouillage carbone. La bonne nouvelle est que des solutions pour réduire l'empreinte carbone des villes tout en répondant aux besoins des citadins de manière plus appropriée existent dès maintenant. En se basant sur des stratégies de développement progressistes, les meilleures pratiques en matière d'urbanisme, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, les investissements globaux peuvent générer un effet de levier sur le potentiel des villes, les transformant ainsi en viviers de solutions pour un avenir dans lequel l'économie humaine se restreint à la capacité d'une seule planète vivante.

Le Défi des Villes *Une Heure pour la Terre* est une initiative du WWF visant à mobiliser les villes à agir pour et soutenir la transition globale vers un futur adapté aux réalités climatiques d'une seule planète, et à stimuler le développement et la dissémination des meilleures pratiques en matière d'atténuation et d'adaptation climatiques. Le Défi est une initiative annuelle à la portée de plus en plus globale, qui permet aux villes de présenter des plans d'action ambitieux, holistiques, inspirants et crédibles en matière de développement sobre en carbone, tout en augmentant de manière significative l'emploi de solutions énergétiques durables et efficaces au cours des décennies à venir. Le point focal du défi 2014-2015 porte sur des actions qui permettent aux flux d'investissements de se déplacer des énergies fossiles vers les énergies durables.

Le Défi est ancrée dans l'idée que des villes de différentes régions du monde ont différents rôles à jouer dans la transition vers un futur adapté aux réalités climatiques d'une seule planète. Les villes des régions en voie de développement peuvent choisir de se focaliser sur le développement sobre en carbone et des mesures d'efficacité énergétique pour réduire leurs besoins en énergie par rapport au *business as usual*. Quant aux villes des pays développés, elles devraient mettre l'accent sur des mesures qui réduisent l'empreinte carbone totale de leurs citoyens tout en augmentant la part de l'énergie renouvelable dans leur panoplie énergétique de manière

significative. Le Défi a pour but de souligner les différents défis et solutions adaptés à des villes de différentes zones du globe, mais vise aussi à identifier les multiples options permettant d'améliorer la mise en réseau et la collaboration inter-villes. Cet objectif part du principe qu'au final, les villes du monde entier connaîtront des défis similaires pour subvenir aux besoins de l'humanité dans un monde sous contrainte carbone.

Le processus et les critères de sélection du Défi

La WWF a fait appel à une entreprise de consultance de renommée mondiale pour fournir un contrôle qualité externe du processus d'évaluation, tout en raffinant les critères d'évaluation à travers une collaboration avec des experts du jury international (qui compte des représentants d'ICLEI, UNFCCC et C40). Toutes les données sont traitées avec la discréction la plus totale et seule l'équipe d'évaluateurs y a accès. Le Défi se déroule actuellement de mai à mars, et comporte cinq phases clé :

Soumission des informations de la ville : Toute ville située dans les pays participants peut se porter candidate au Défi. Pour ceci, il lui faut rapporter au moins une action de mitigation ainsi qu'un engagement. Les villes peuvent commencer à rapporter des données directement sur la plateforme électronique carbonn Cities Climate Registry (cCCR), ou peuvent remplir un formulaire hors-ligne et l'envoyer au cCCR avant la date de fermeture. ICLEI et le WWF organisent des webinars mensuels ouverts aux participants afin d'expliquer les processus d'annonce et d'évaluation tout en fournissant des conseils sur les meilleures pratiques à adopter. La plateforme du cCCR ferme le 5 septembre 2014. Les villes souhaitant recevoir un retour sur leurs candidatures sont priées de faire parvenir leurs données au cCCR avant le 22 août 2014. Elles recevront par la suite une confirmation de la validation de leur candidature, ainsi que des conseils sur les aspects à travailler afin de l'améliorer.

Pré-filtrage : Dès la fermeture de la plateforme de d'annonce le 5 septembre 2014, l'analyse des données ayant été envoyées au cCCR débutera afin d'identifier les trois villes finalistes de chaque pays.

La présélection des villes candidates repose sur une évaluation rigoureuse de leurs données. Les critères principaux de cette étape du processus sont constitués de cinq éléments quantitatifs exposés dans le diagramme ci-dessous.

Réunions du jury : Dès la sélection officielle des villes finalistes, un jury international d'experts se réunira à la fin janvier 2015 pour identifier une capitale nationale *Earth Hour* par pays. Une autre réunion en février 2015 déterminera la capitale *Earth Hour* globale. Aux yeux du jury, les villes sélectionnées auront fait preuve d'un agenda à la fois inspirant, ambitieux et crédible visant à créer une économie durable et renouvelable, dont l'élan créera une connexion stratégique claire entre les actions et les objectifs de l'agenda. Les actions contribuant à un déplacement de fonds des énergies fossiles vers les énergies renouvelables seront tout particulièrement favorisées. De même, l'engagement d'une ville dans des initiatives inter-villes internationales, comme la Convention des maires ou le Pacte de Mexico, ou bien dans des initiatives nationales, comme le *U.S Mayor's Climate Protection Agreement*, seront aussi perçues d'un œil favorable tout au long de la procédure d'évaluation.

Afin de donner des chances égales à toutes les villes participantes, le jury prendra en compte les ressources dont dispose chacune d'entre elles, ainsi que leurs points de départ respectifs. En effet, Le Défi des Villes Une Heure pour la Terre ne récompense pas les actions ou programmes qui s'appuient sur des technologies de pointes, mais valorise l'engagement et l'innovation dans la création de solutions durables et renouvelables qui bénéficient aussi bien aux humains qu'à la planète. Le jury aura pour objectif d'identifier des exemples de *leadership* inspirants dans ce domaine, tout en prenant en compte le contexte local, dont l'engagement national/régional pour la durabilité urbaine, les ressources disponibles, les défis locaux comme la pauvreté urbaine, ou encore la taille de la ville.

Le jury international sera tout particulièrement attentif à des villes :

- Qui ont entamé la transition vers une économie sobre en carbone tout en promouvant des solutions énergétiques renouvelables. Les actions, engagements et inventaires reportés seront évalués afin de juger de l'ampleur de la transition des villes d'une économie dépendante des énergies fossiles vers une économie basée sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.
- Qui ont lancé des actions ambitieuses et stratégiques pour tenir leurs engagements. Les actions des villes seront évaluées selon leur niveau d'ambition et leur capacité à viser les domaines dans lesquels des changements sont les plus urgents afin d'atteindre des objectifs d'atténuation, tout en subvenant aux besoins

des habitants de manière durable – tout particulièrement au niveau des habitations, de l'énergie, de la mobilité et de l'alimentation.

- Qui ont intégré leurs actions dans des stratégies de durabilité cohérentes. L'information diffusée sur les actions et les engagements sera analysée dans le but de déterminer quelles villes se sont dotées des stratégies les plus globales pour atteindre leurs objectifs climatiques, tout en relevant de multiples défis de la durabilité comme l'adaptation au changement climatique et l'interaction avec le grand public.
- Qui innovent et pensent hors des chemins battus. Lorsque ceci s'avèrera pertinent, le jury cherchera à valoriser des actions et des stratégies dotées d'aspects transfrontaliers, par exemple la promotion de modes de vie à faible impact carbone permettant de réduire les émissions transfrontalières découlant de la consommation locale, ou l'utilisation du potentiel de mise en réseau et d'entreprenariat local pour permettre à des solutions climatiques urbaines intelligentes de passer à la vitesse supérieure, et ceci au-delà des frontières de la ville même.
- Qui ont fait preuve d'un *leadership* considérable et d'une crédibilité importante compte tenu du contexte local. Le degré de *leadership* et de crédibilité sera évalué à travers l'analyse du rapport entre, d'une part, les engagements et les actions rapportées, et d'autre part la taille des défis auxquels doit faire face la ville, dont la disponibilité des ressources et le mandat dont elle dispose pour agir.

Engagement public : Les villes finalistes et capitales *Earth Hour* seront annoncées et promues à travers les réseaux sociaux, internet, des films et une cérémonie de remise des prix qui aura lieu dans la continuité de la *Earth Hour* en mars 2015. De plus, jusqu'à trois villes finalistes par pays seront promues dans des campagnes sur les réseaux sociaux visant à augmenter l'engagement du grand public sur les enjeux de la durabilité urbaine. L'année dernière, la plateforme *We Love Cities* (welovecities.org) de cette campagne a recueilli plus de 300,000 votes du public qui a eu l'occasion de voter pour ses villes préférées. La plateforme permettait aussi aux citoyens de proposer des idées pour rendre ces villes plus durables. Des milliers de contributions ont été reçues et transmises aux villes finalistes représentées sur la plateforme. Veuillez noter que le nombre de votes reçus par une ville à travers les campagnes de médias sociaux n'a aucun rapport avec l'évaluation du jury, et qu'il n'influence pas la sélection des capitales *Earth Hour*.

Prix de la capitale EHCC : les capitales nationales *Earth Hour* de chaque pays et la capitale globale *Earth Hour* seront récompensées lors d'une cérémonie globale organisée par la capitale *Earth Hour* de l'année précédente. Elle aura lieu aux alentours de la *Earth Hour* en mars 2015. Les éditions passées de cette conférence ont proposé des visites de sites qui sont des exemples d'actions exceptionnelles, aussi bien que des séminaires de haut niveau avec des experts internationaux intervenant sur des questions clés de la durabilité urbaine comme l'accès au financement.

Comment participer au Défi

Toute ville qui souhaite participer au Défi doit faire deux choses :

1. Se mettre en lien avec son bureau WWF local pour recevoir des informations plus détaillées sur Le Défi. Cliquez sur les liens ci-dessous pour vous mettre en contact par e-mail :

[Brésil](#)
[Canada](#)
[Colombie](#)
[Etats-Unis](#)
[Finlande](#)
[France](#)
[Inde](#)
[Indonésie](#)
[Malaisie](#)
[Mexique](#)
[Serbie](#)

[Singapour](#)

[Afrique du Sud](#)

[Corée du Sud](#)

[Espagne](#)

[Suède](#)

[Tanzanie](#)

[Thaïlande](#)

2. S'inscrire au Défi directement en ligne sur la plateforme cCCR ou en complétant et envoyant le formulaire hors ligne à carbonn@iclei.org. La date de clôture des inscriptions des candidats au Défi est le 5 septembre. Les villes qui souhaitent recevoir un retour sur la qualité des données qu'elles ont fournies sont priées de rendre leurs dossiers avant le 23 août. Rapportez toutes les informations pertinentes au cCCR avant le 5 septembre, qui est la date de clôture pour les candidats au Défi.

Inscrivez-vous sur la cCCR [ici](#).

[Inscription au Défi sur le cCCR](#)

Nous invitons les villes participantes à se rendre sur cCCR pour s'inscrire en ligne en cliquant sur « join » dans le menu puis « EHCC 2014-2015 » ou pour télécharger le formulaire hors-ligne. Les villes disposant déjà d'un compte cCCR peuvent s'inscrire au Défi depuis la page d'accueil une fois connecté en allant sous « account »/ « registration WWF EHCC 2014-2015.

L'inscription peut être effectuée en ligne ou en complétant **un formulaire hors-ligne** (disponible en français) dûment rempli au Secrétariat Mondial d'ICLEI à carbonn@iclei.org.

L'enregistrement débutera une fois que la ville candidate aura fourni toutes les informations requises et accepté les « modalités et conditions du cCCR » et les « modalités et conditions pour les candidats au Défi du cCCR¹ » en cochant les cases correspondantes.

Une fois ces formalités complétées, une confirmation de l'inscription sera envoyée à l'adresse e-mail du « chargé de liaison » que vous avez indiquée dans le formulaire.

Cet e-mail d'enregistrement vous sera envoyé par « Votre équipe Carbonn » carbonn@iclei.org, avec l'intitulé de sujet suivant : « Veuillez confirmer votre enregistrement au Défi via carbonn ».

¹ Modalités et conditions pour les candidats à l'EHCC du cCCR :

- Les modalités et conditions pour les « Villes enregistrées au cCCR » et les « Villes rapporteuses au cCCR » s'appliquent aux gouvernements locaux qui s'inscrivent en tant que candidats EHCC en bonne et due forme.
- Une « Ville enregistrée à l'EHCC » peut devenir une ville candidate à l'EHCC seulement après avoir rapporté au moins un engagement et une action d'atténuation, ce qui permet à la ville de faire usage du logo de l'EHCC dans tous les documents du cCCR appropriés.
- En s'inscrivant à l'EHCC, le gouvernement local autorise carbonn à diffuser l'information rapportée avec le WWF et ses partenaires actifs dans l'EHCC. Ces informations seront utilisées exclusivement dans le cadre de l'EHCC.

Le chargé de liaison pourra ensuite cliquer sur le lien vers le site de carbonn pour compléter l'inscription.

Une fois déconnectés du système, un deuxième e-mail vous sera envoyé en provenance de « Votre équipe Carbonn » carbonn@iclei.org, avec l'intitulé de sujet suivant : « Vous avez bien été enregistrés via carbonn ».

Ce message contiendra votre mot de passe d'utilisateur qui vous sera demandé lors de votre prochaine connexion à <http://citiesclimateregistry.org/login/>. Vous pourrez modifier votre mot de passe après la première connexion avec le mot de passe initial.

La ville participante portera le titre de « Ville enregistrée au cCCR » à <http://citiesclimateregistry.org/login/>, tant que seule la section « Profil de la ville » aura été remplie.

Une fois qu'au moins une mesure d'atténuation et un engagement auront été rapportés, le statut de la ville passera à « Ville candidate au Défi ». A partir de là, la ville portera le logo du Défi dans tous les documents du cCCR.

Une fois que la ville s'est inscrite au Défi, elle peut commencer à compléter sa candidature. Vous trouverez des instructions ci-dessous, en complément du manuel d'instructions du cCCR, qui sous-lignent quelles informations sont prioritaires lorsque vous complétez votre candidature pour le Défi .

Engagements de la ville

Les engagements de la ville sont des indicateurs clés de l'ambition d'un gouvernement local. C'est pourquoi il est obligatoire de rapporter au moins un engagement afin de devenir candidat au Défi. Idéalement, vos engagements devraient inclure certaines ou toutes les informations suivantes :

CO₂ : un objectif de réduction d'émissions de CO₂ absolu ou BAU (*Business as Usual*)

Efficacité énergétique : un objectif d'amélioration de l'efficacité énergétique

Energie renouvelable : un objectif d'énergie produite à partir de sources renouvelables (produites soit par la municipalité ou procurées ailleurs)

L'édition 2014-2015 du Défi mettra tout particulièrement l'accent sur les engagements pris par les villes, ainsi que sur les actions qui encouragent un déplacement des flux financiers des énergies fossiles vers des solutions basées sur les énergies renouvelables. Ceci signifie par ailleurs que le fait d'avoir des objectifs en matière d'énergies renouvelables augmente les chances de votre ville d'être désignée capitale nationale ou globale *Earth Hour*. En ce qui concerne les objectifs de réduction des émissions, on attend des villes de l'OCDE qu'elles rapportent des objectifs de réduction absolus.

Performance des villes

Les villes qui n'ont pas encore complété leurs inventaires peuvent aussi se porter candidates au Défi.

Toutefois, pour qu'une ville soit désignée capitale nationale ou globale *Earth Hour*, on attend d'elle qu'elle rapporte au moins un inventaire d'émissions de gaz à effet de serre communautaire. Ceci est obligatoire, afin qu'il soit possible d'avoir un référentiel de base servant à comparer les engagements et les actions. Idéalement, la ville candidate rapportera les inventaires des opérations gouvernementales aussi bien que communautaires secteur par secteur. Le fait de fournir de rapporter des inventaires sur plus d'une année indique encore plus d'ambition et de crédibilité de la part de la ville candidate.

Pour les villes situées dans des pays membres de l'OCDE, il est conseillé d'inclure les premières analyses Scope 3 des émissions des opérations gouvernementales et des actions communautaires, en plus de rapporter les inventaires standard. Les émissions Scope 3 incluent les émissions indirectes non couvertes par Scope 2, comme les émissions découlant d'activités ou de services délocalisés faisant partie de la chaîne d'approvisionnement de produits achetés par la ville. Ceci est un pas

important vers une meilleure compréhension de l'impact des citoyens des villes au-delà des frontières municipales, ainsi que des actions pouvant remédier à ces impacts.

Actions de la ville

Pour être éligible à l'évaluation, une ville doit rapporter au moins une action d'atténuation. Cette année, les actions qui encouragent un déplacement des flux financiers des énergies fossiles vers des solutions basées sur les énergies renouvelables bénéficieront d'une attention spéciale, tout en gardant à l'esprit les contextes locaux différents des villes situées dans différents pays/états. Il existe une grande variété d'options pour promouvoir ce déplacement, mais les actions directes basées sur la technologie, l'achat d'énergies renouvelables ou des lois contenant des incitations financières sont quelques exemples d'actions pertinentes dans ce contexte.

De manière générale, plus les actions rapportées sont engagées, stratégiquement intégrées et ambitieuses, plus la ville aura de chances de devenir une capitale *Earth Hour*. Nous invitons les gouvernements locaux à rapporter non seulement les actions et les plans d'action qui ont déjà été mis en œuvre au cours des cinq dernières années, mais aussi les actions qui sont encore en cours ou en attente de financements.

Nous invitons également les villes à rapporter des actions qui n'ont pas été initiées par le gouvernement local, pourvu qu'elles soient soutenues par ce dernier. Reconnaître et endosser les initiatives d'autres acteurs est un bon indicateur de la capacité de penser hors des sentiers battus. Lorsque vous rapportez ce type d'actions, le résumé de l'action devrait toujours contenir le mot « endossé », afin de nous permettre d'identifier les actions provenant d'autres acteurs au cours de la procédure d'évaluation. Si nécessaire, des documents de support peuvent être fournis pour toute action rapportée. Toutefois, ils ne peuvent pas remplacer les résumés et champs obligatoires, qui sont les sources primaires permettant d'évaluer les actions d'une ville. Nous prions donc les villes de bien vouloir fournir un bref résumé de chaque action.

Si votre ville a lancé des stratégies ou plans d'actions spécifiques ou plus généraux qu'elle aimerait porter à l'attention du jury du fait que ce genre d'initiatives illustre bien son travail stratégique, ambitieux et innovant, veuillez rapporter cela dans la catégorie plus générale des plans stratégiques et d'action (en y joignant un résumé et des documents de support).

Sous la rubrique « Champ d'action », un menu déroulant vous demande de spécifier si l'action affecte principalement les émissions gouvernementales ou bien communautaires. En raison de l'ampleur des émissions provenant des résidents des villes, le fait de lancer des actions au niveau de la communauté est particulièrement important.

De plus, et afin d'encourager et de récompenser les actions qui affectent les émissions au-delà des frontières locales, le menu déroulant vous permet de spécifier s'il s'agit d'une action qui affecte la consommation transfrontalière, c'est-à-dire qui vise à réduire les émissions indirectes causées par la consommation de résidents locaux au-delà des limites de la ville. Ceci inclut les émissions indirectes de gaz à effet de serre ou la consommation locale de nourriture ou de produits de consommation ayant crée des émissions ailleurs. Il est aussi possible de spécifier qu'une action transfrontalière relève de la mise en réseau et de partenariats entre villes. Ceci inclut l'élaboration de politiques transfrontalières et des collaborations lancées par une ville qui visent à permettre la diffusion et la mise en œuvre de solutions renouvelables et pro-climat au-delà des frontières locales.

Les sources de financement et le budget total devraient être indiqués pour toutes les actions rapportées. Dans le cas d'un co-financement, les villes peuvent aussi indiquer quels coûts ont été ou seront couverts par les finances de la ville.

Nous prions les villes de spécifier la méthode employée pour toutes les actions d'atténuation. Pour ceci, il leur faut indiquer si l'action permet une augmentation de la part d'énergie renouvelable dans la panoplie énergétique de la ville (par exemple en augmentant la part d'énergies renouvelables dans le transport), des améliorations dans la gestion/lefficacité de l'utilisation de l'énergie (par exemple réduire les besoins énergétiques des infrastructures), ou la transition d'énergies fossiles émettant beaucoup de carbone à des énergies fossiles plus propres (par exemple une transition du diesel ou du charbon vers le gaz naturel).

Pour toutes les actions permettant une estimation réaliste des effets quantitatifs de l'action, par exemple l'augmentation prévue dans la production totale ou la consommation d'énergies renouvelables, les prévisions de réductions des émissions ou de la consommation d'énergie, nous prions les villes de nous fournir ces estimations.

En raison de l'importance de la participation publique pour le développement de solutions durables, les actions qui incluent la participation publique, ainsi que les actions qui visent à éveiller les consciences, seront perçues comme des bonus au cours de l'évaluation.

Enfin, nous prions les villes d'indiquer si une action donnée a des co-bénéfices en matière de développement durable, afin de mettre l'accent sur l'existence d'approches holistiques et intégrées au sein de leurs plans d'action (les options possibles sont à cocher). **L'évaluation des actions de villes dans lesquelles il existe de fortes inégalités sociales récompensera tout particulièrement des actions dotées de co-bénéfices importants.**

Vous avez des questions ? Veuillez contacter le bureau WWF dans votre pays (voir la liste ci-dessus), ou l'équipe centrale du WWF pour Le Défi à ehcc@wwf.se Veuillez adresser des questions techniques au Secrétariat Mondial d'ICLEI à carbonn@iclei.org.